

DEPOT  
Rhone  
N° 9  
1885

Lundi 12 Janvier 1885

Le Numéro CINQ Centimes

2<sup>e</sup> Année, N° 175

# L'AVENIR

DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN SOCIALISTE



## ANNONCES :

Assurances...  
Régimes...  
Chèques...  
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal  
58, rue Guisot-Charbonnet

## ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

## ABONNEMENTS :

3 mois 0 fr. 50  
Lyon et départ<sup>s</sup> limitrophes, 5 fr. 10 l. 50 c.  
Pour les autres départ<sup>s</sup>... 6 fr. 10 l. 50 c.  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois

## NOS SURPRISES

Nous rappelons à nos lecteurs que l'AVENIR réserve tous les jours des Surprises à plusieurs d'entre eux.

*Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.*

Louis NURET,  
Quai de Retz.

Lyon, le 11 janvier 1885.

*Je reconnais avoir reçu du journal l'Avenir de Lyon, par suite de la convocation trouvée dans mon journal, la somme de dix francs.*

J. B. GARDY,  
Rue Trois-Maries.

Lyon, le 11 janvier 1885.

## A NOS LECTEURS

Comme nous l'avons annoncé hier, nous publierons à la suite du PALEFRENIER le roman le plus mouvementé, le plus palpitant d'intérêt pour la population de notre ville.

Ce roman, étudié sur le vif de la vie lyonnaise, aura pour titre :

# FANNY

la Dévideuse

## LETTRES POLITIQUES

### L'Opportunisme et les vieux Républicains

Il y a quelques jours, pour l'anniversaire de la mort de Gambetta, ses amis se rendaient au pèlerinage des Jardins, tandis que d'autres songent à élever dans Paris même un monument à la gloire du créateur de l'opportunisme.

Il ne manque pas de républicains, de très bonne foi, amis du progrès et de la liberté, qui ont conservé un affectueux souvenir de cet homme et qui lui consacrent encore les restes d'une admiration trop exagérée de son vivant pour ne pas être, dans l'avenir, de plus en plus rare.

Que Gambetta ait été un remarquable orateur, que son patriotisme ait été sincère, qu'il ait pendant la guerre fait son possible, et aussi après le 16 mai, nous ne mettons rien de ces différents points en discussion. Mais est-il possible de ne pas songer qu'il a inventé ou tout au moins systématisé ce régime de mensonges, de promesses non tenues et de réformes avortées dont la crise actuelle est la conséquence ?

Il a fait plus, si c'est possible. Il a émasculé le parti républicain, il a pris ses hommes, dont certains étaient d'une fière trempe, et il les a asservis, mis sous le joug, il en a fait des larbins, des pantins, dont il a tenu les ficelles, en attendant que Ferry les prit. Combien de vaillants lutteurs, de vieux braves ont été gangrenés, pourris par l'opportunisme !

J'ai eu sous les yeux ce spectacle d'un vieux démocrate, à l'allure la plus ferme et à la plus solide attitude. Il appartenait à une région voisine de Lyon. Pendant tout l'Empire, il avait combattu sans relâche, persécuté, mais inébranlable. La République arrive, et le parti républicain que, pour une grande part, il avait contribué à former, à constituer dans le département, en fait un député ; il reste d'abord sans faiblesse à son poste, puis l'influence de Gambetta se fait peu à peu sentir, les votes fléchissent, et lorsque cet homme est mort (car le physique et le moral s'étaient atrophiés ensemble), l'opportunisme n'avait pas de plus humble et de plus zélé défenseur.

Cette histoire est celle d'une infinité des opportunistes d'aujourd'hui, de ces hommes qui haussent les épaules lorsqu'on leur parle de principes, mais qui, en revanche, voteront toutes les Tonkiniaïseries possibles s'il leur plaît à M. Ferry.

C'est l'histoire encore de Bertholon, le député de la 1<sup>re</sup> circonscription de Saint-Etienne. Croyez-vous que l'on ait oublié que César Bertholon avait été, et depuis longtemps, un très bon et très ferme républicain. On se rappelait bien qu'il avait existé un courageux et dévoué lutteur portant ce nom, et on ne pouvait le reconnaître dans ce député dont le vote se confondait tous les jours avec les plus incolores et les plus réactionnaires du centre-gauche !

Toujours l'influence gambettiste ! Les consciences violées, les principes désertés, les serments trahis, toute la politique génoise continuée par Ferry est contenue dans ces quelques mots.

Et voilà ce qui nous empêche d'avoir une pensée de reconnaissance pour Gambetta. C'est grâce à lui que tant de valeureux, de républicains, sont tombés à être opportunistes.

Et je tenais à le dire au lendemain de la mort de César Bertholon, pour montrer que nous ne sommes pas oublieux des services rendus, que nous rendons hommage à la période correcte et pure de son existence, et que nous expliquons la suite, la fin, en faisant remonter jusqu'à qui de droit la responsabilité de son attitude politique.

Chose inouïe ! Les plus grands ont failli s'y laisser entraîner. Notre admirable Madiet-Montjau, le vieux tribun, l'orateur superbe, a failli également suivre le char de l'opportunisme, et il a fallu la mort de celui dont l'éloquence le charmait, pour qu'il revînt à la République radicale, nous rapportant sa loyale rudesse et sa franchise démocratique.

Avec leur intolérance habituelle, les autres, d'ailleurs, ne peuvent lui pardonner son retour aux principes, et il n'est pas bien sûr qu'un jour ou l'autre leurs petites intrigues et leurs malpropres tripotages de couloirs n'arrivent, en lui enlevant sa place de questeur, à faire expier au tribun insoumis ses éloquentes discours contre les curés, contre le Sénat, contre les colonisateurs à coups de canons et de millions.

Tous n'ont pas la force de Madiet, et le plus grand nombre, endormi dans son opportunisme, laisse aller les événements au gré du vent et de M. Ferry.

Que l'opportunisme continue. Il a pris les vieux par la persuasion, il achète les jeunes (pas tous, heureusement !) avec des places et de l'argent. Il pourra bientôt mettre sur une pancarte :

*Ci-gît le Parti républicain !*

Albert PÉTROT.

*Il y a des gens dont la récolte ne craint ni temps, ni grêle, et ce ne sont pas ceux qui, versant, remuant, labourant, font le meilleur guéret, mais ceux qui, ayant des places, ne font rien ou font la cour aux puissants du jour. Ceux-là, sans travailler, moissonnent en toute saison.*

COURRIER.

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

#### La marine au Tonkin

Le Journal officiel publiera ce matin un décret nommant M. le capitaine de vaisseau de la Boninière de Beaumont au commandement de la marine au Tonkin.

#### Les affaires de Corée

On mande de Shanghai au Standard, le 9 janvier, que le Japon paraît déterminé à provoquer des difficultés à propos des incidents de la Corée, malgré l'attitude conciliante de la Chine.

Il est douteux que l'ordre puisse être rétabli sans qu'il se produise des complications internationales.

Le Japon a protesté contre l'idée mise en avant par la Chine de conduire le roi de Corée à Shanghai.

#### Le blocus de Formose

On télégraphie de Hong-Kong au Times : « La Gazette du Gouvernement annonce que le blocus des côtes de Formose, entre le cap Sud et Eyka, qui avait été suspendu, vient d'être rétabli. »

D'autre part, le Foreign Office a reçu de l'amiral Dowel, commandant les forces navales en Chine, une dépêche annonçant que l'amiral Courbet lui a notifié que le blocus du sud-ouest de Formose était rétabli depuis le 7 janvier.

#### Les Allemands au service de la Chine

Le London and China Express publie les renseignements suivants :

« Nous apprenons que beaucoup d'Allemands continuent à prendre du service en Chine et que le nombre des militaires de cette nationalité, qui figurent actuellement dans l'armée chinoise est de près de 150. »

« Ce ne sont pas seulement des sergents instructeurs ; il y a aussi plusieurs bons officiers, ayant reçu une éducation scientifique. Quelques-uns de ces officiers sont parus pour le Tonkin, afin d'aider à organiser la résistance des chinois ; mais la plupart sont dans le nord de la Chine. »

#### Les transports

La France, paquebot affrété pour le comte de l'Etat est arrivée. Elle est entrée à l'arsenal, afin de commencer son chargement pour le Tonkin.

#### La Nomination du général Thibaudin

On nous assure que le sieur Ferry vient de manifester une fois encore la haine dont il poursuit le général Thibaudin.

On sait que l'ancien ministre de la guerre a été proposé par le général Lewal pour remplacer le marquis du bastion 43 dans le commandement du 17<sup>e</sup> corps.

Ce choix, qui répare un peu l'injustice

commise à l'égard du général Thibaudin, est vivement combattu par le Tonkinois, qui aurait déjà la prétention d'imposer toutes ses volontés au nouveau ministre de la guerre.

On croit que le général Lewal est résolu à ne pas céder.

Nous verrons, d'ici à quelques jours, si le pépétier est décidément le maître en tout et partout.

## Informations

On télégraphie de New-York que les bureaux de l'United Ireland ont été hier le théâtre d'un drame. Un nommé Richard Short a blessé avec un poignard le capitaine Phelan, qui lui a riposté à coups de revolver. On croit que cette tentative d'assassinat a pour cause les indiscretions commises par Phelan sur certains secrets de la Société des fenians.

— On fabrique actuellement, au laboratoire d'artillerie de Woolwich, un nouvel engin de destruction dont les résultats sont effrayants : ce sont des torpilles-poissons, dont la vitesse dans l'eau sera de 24 nœuds à l'heure, et elles toucheront le but avec une exactitude mathématique à la distance de 548 mètres (600 yards).

Une dépêche de New-York mentionne le bruit que dans le comté de Westmoreland (Pennsylvanie), les agents de la police secrète anglaise ont acquis les preuves de l'existence, dans ce comté, d'une puissante société secrète de dynamitards, qui serait directement responsable des dernières explosions survenues en Angleterre.

— On démolit actuellement, au palais royal de Stockholm, les appartements de la princesse royale, fille du grand-duc de Bade. La princesse déparissait à vue d'œil ; tous les symptômes d'un empoisonnement par l'arsenic furent constatés par les médecins, qui, après une enquête, ont découvert que tout le mal venait des étoffes de couleur verte qui tapissaient les appartements de la princesse.

— D'après des renseignements que l'agence Havas dit puisés à bonne source, il n'y a rien de fondé dans la nouvelle que le gouvernement allemand aurait ouvert une enquête pour savoir si c'est Trieste ou Gênes qui serait le point de départ le plus favorable pour les lignes de bateaux à vapeur subventionnées par l'empire d'Allemagne.

On déclare que l'on peut très bien se dispenser de faire cette enquête.

— Nous sommes heureux d'apprendre qu'une autre conférence sera faite à Chagny le 8 février, par M. Lorchet, sous la présidence de M. Charles Boysset.

M. Lorchet traitera du Travail devant l'impôt.

— ROME. — L'Italie se demande pourquoi les partisans de la politique coloniale italienne n'ont jamais pensé que le meilleur parti à prendre serait de s'entendre avec la France. Cette seule idée semble leur faire horreur et ils s'étonnent de ce que la France soit peu disposée à favoriser leurs entreprises alors que son intérêt serait de les associer aux siennes.

## L'AFFAIRE BALLERICH

Le parquet a terminé son enquête sur les lieux avant-hier.

M. Gastine-Renette, l'armurier-expert, a fait parvenir hier à M. Guillot, juge d'instruction, son rapport sur les constatations qu'il a faites dans les bureaux de la rue Richelieu.

M. Duc-Quercy est convoqué pour mardi prochain dans le cabinet du juge d'instruction.

La confrontation des témoins avec M. Norbert-Ballerich n'aura lieu qu'après que le chirurgien de l'hôpital Saint-Louis aura pu extraire la troisième balle ; cette opé-

ration ne pourra être faite avant quelques jours.

Nous croyons savoir, ainsi que nous le disions hier, qu'aucune mesure ne sera prise par le préfet de police à l'égard des deux fonctionnaires, avant cette confrontation. Les nouvelles données hier à ce sujet, annonçant la révocation des frères Ballerich, sont donc inexactes jusqu'à présent.

Nous ne serions pas surpris de voir un de ces jours dans l'officiel la nomination des frères Ballerich dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

## LA MONARCHIE Et le Suffrage Universel

Le journal le *Soleil*, organe officiel des princes d'Orléans, publie, sous la signature de M. Edouard Hervé, une sorte de manifeste dans lequel il dit :

Le suffrage universel est aujourd'hui le patrimoine commun de tous les Français.

L'égalité politique est entrée dans nos mœurs au même titre et avec la même force que l'égalité civile et la liberté religieuse.

Aucun gouvernement ne pourra donc se fonder s'il ne prend pour base le suffrage universel.

C'est par là que la monarchie nouvelle diffère de la monarchie constitutionnelle de 1814 et de 1830, tout comme la monarchie constitutionnelle de 1814 et de 1830 diffère de la monarchie telle qu'elle existait avant 1789.

En 1814 et en 1830, la monarchie devait être constitutionnelle ou n'être pas.

Aujourd'hui, la monarchie doit être démocratique ou n'être pas.

Mais si le suffrage universel est si bien entré dans nos mœurs, la Révolution de 1848 qui l'a proclamé et qui a mis Louis-Philippe à la porte n'a donc pas été inutile ?

Et si la monarchie des d'Orléans doit être démocratique, qu'est-ce qui la distinguera de la République ?

## LES AFFAIRES CLOVIS HUGUES

Et le *Cri du Peuple*

Moi aussi, je veux dire mon mot.

M<sup>me</sup> Clovis Hugues, insultée pendant de longs mois dans ce qu'une femme a de plus cher (la fidélité), qui ne veut pas que l'on dise que son mari nourrit et élève des enfants qui ne sont pas de lui, a tué Morin.

Elle a bien fait :

Parce que l'institution du mariage n'a été établie que pour transmettre la propriété individuelle et que la femme procréatrice de l'héritier est tenue en servage par nos lois ;

Parce que l'union libre, basée sur l'estime réciproque, seule, peut être durable ;

Parce qu'enfin nulle loi humaine ne peut lutter contre la loi naturelle définie par Alfred de Musset dans son distique :

L'amour, étonnante créature

Qui vit d'inanition et meurt de nourriture.

Or, cette condamnation à deux ans de prison prononcée contre Morin, en pre-

mière instance, a-t-elle empêché la calomnie de faire son chemin ?

Bravo, madame !

Le *Cri du Peuple* a été attaqué !

Pourquoi l'a-t-il été ?

Parce qu'il flétrit publiquement la police.

Œuvre saine, pourtant, reconnue telle, même, par un journal de Lyon, soupçonné d'attaches officielles, lequel dit :

« Qu'il y ait dans la police des hommes tarés et qui ne valent pas cher, la chose est sûre ; il est même regrettable que la Préfecture admette dans un service aussi difficile, nous allions écrire aussi délicat, des gens plus ou moins brouillés avec l'honneur et la conscience. Par malheur, le poste d'agent secret n'est pas très enviable à cause du vernis qu'il jette (sic) sur les individus et c'est bien le cas de dire que la préfecture est bien obligée de la confier à qui elle trouve. »

Ce qui me dévisse, c'est de voir ce même journal de Lyon, après sa déclaration ci-dessus, traiter d'ignoble l'article paru dans le *Cri du Peuple* le 6 janvier courant.

Voyons, il faudrait pourtant être logique : Si la police est composée d'agents véreux comme vous le dites, vous avez bien fait de les flétrir, mais alors qu'êtes-vous, vous même qui essayez de mordre le « Cri. »

Les rédacteurs du « *Cri du Peuple* » sont des socialistes studieux et conscients, qui dans leur campagne contre les procédés policiers ont fait acte de révolutionnaires.

Je tiens à leur donner ici un témoignage de confraternité.

Quant au rédacteur de l'article intitulé « Le Règne du Revolver » inséré dans le *Progrès* du n° du 11 janvier courant, qu'il vienne me trouver, je lui donnerai l'étimologie et la définition des mots « *Paradoxe* » et « *Euphémisme*. »

## ÉTRANGER

**TURQUIE.** — On mande de Salonique à l'agence Reuter que cinq mille Grecs ont fait dernièrement une démonstration devant la maison du gouverneur de la ville, afin de protester contre les prétentions bulgares en Macédoine, ainsi que contre les nouvelles erronées que l'on répand sur l'état de choses dans cette province.

La foule a acclamé le sultan et l'hellénisme et a crié à plusieurs reprises : « A bas les Bulgares ! »

**PORTUGAL.** — Les manifestations contre les nouveaux impôts municipaux continuent à Porto. Quelques cris de : « Vive la République ! » ont été entendus.

On a procédé à plusieurs arrestations.

Le télégramme suivant du commissaire italien à Assab, en date d'Aden, 6 janvier, est parvenu au ministère des affaires étrangères d'Italie :

Il dit : « Mon courrier ayant pénétré aussi avant que possible, confirme que trois Européens et onze Abyssins ont été tués ; un Dankalo a été blessé. »

« Le fait aurait eu lieu à Kouriboula, sur le territoire de Doya, à six journées de la frontière d'Éthiopie. »

« Une lettre du comte Antonelli qui m'est arrivée du Choah, le 1<sup>er</sup> janvier, renferme des détails qui lui ont été fournis à lui aussi par M. Naretti et ajoute que les assassins seraient les Dankalis de tribus indépendantes qui ont l'habitude de se réunir aux marchés de Zoboul. »

**ALLEMAGNE.** — L'amirauté allemande a reçu la dépêche suivante de l'amiral Knorr, commandant en chef l'escadre allemande de l'Afrique occidentale :

« Les 20, 21 et 22 décembre, les corvettes le *Bismarck* et l'*Olga* ont défilé plusieurs bandes de nègres révoltés dans le Cameroun. »

« Plusieurs chefs et beaucoup de naturels ont été pris ou dispersés, et plusieurs villages ont été détruits. »

« La conduite des troupes allemandes a été excellente, malgré les obstacles résultant du terrain et du climat. »

« Nous avons eu un marin tué, quatre gravement blessés et quatre autres légèrement blessés. »

« L'autorité du pavillon allemand a été rétablie et l'ordre règne de nouveau. »

**ANGLETERRE.** — L'ex-impératrice Eugénie a fait célébrer hier, à l'église de Chislehurst, une messe funèbre à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Napoléon III.

**SUISSE.** — Les élections complémentaires en remplacement des sept membres qui siègent dans le Conseil fédéral, donneront, pour Vaud, Neuchâtel, Berne, Solerne et Thurgovie, cinq sièges aux radicaux.

— Un train de voyageurs venant de Winterthur (canton de Zurich) et marchant à toute vapeur, a rencontré, près d'Orlikon, un train mixte qui s'avancait sur la même voie, étant en retard.

Le choc a été des plus violents. Le train de Winterthur a brisé six wagons de marchandises. Les wagons de voyageurs ont été culbutés et de nombreux voyageurs, en sautant par les fenêtres de leurs compartiments, ont été blessés. Un conducteur a été tué. Les dégâts matériels sont considérables.

**COLOMBIE.** — Les quatre États de l'intérieur sont en révolution. Des troupes ont été envoyées de Panama à Canca. Les troupes gouvernementales ont été battues par les révolutionnaires à Junga. On craint une guerre générale.

Hier, le général Santo-Domingo Vila a pris possession de la présidence de l'État de Panama.

## A TRAVERS LE PASSÉ

12 JANVIER

1794. — Le tribunal révolutionnaire de Paris condamne à mort Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, arrêté après le siège de cette ville insurgée contre la Convention nationale.

Son principal crime était d'avoir manifesté son horreur pour les massacres de septembre, mais on lui reprochait d'avoir pactisé avec les insurgés.

Il fut exécuté le jour même, à l'âge de cinquante-deux ans.

À l'Assemblée législative, dont il fit partie, Lamourette se montra modéré et ennemi des moyens extrêmes. C'est lui qui, le 7 juillet 1792, avait conjuré ses collègues d'abjurer toute haine et de ne former plus

qu'un parti et de vouer un attachement sincère au roi et à la Constitution.

Dans un moment d'enthousiasme amené par ce discours chaleureux, les députés s'empressèrent et jurèrent d'être unis.

C'est à ce baiser de réconciliation si peu sincère, et dans tous les cas si vite oublié, qu'on a donné le nom de son auteur. On dit, en effet, Baiser de Lamourette et non, d'après le calembour de l'époque, Baiser de l'amourette, ce qui serait d'ailleurs à peu près la même chose.

1871. — Les Prussiens tentent l'assaut de Belfort et sont vigoureusement repoussés.

Un lion, sculpté dans la roche même qui est au pied du haut château, perpétuera le souvenir d'un siège mémorable et d'une défense à jamais célèbre qui fut organisée par le colonel Denfert.

## DROLE DE DÉVOTION

Un sacrilège comme on en a jamais vu à Rome a nécessité, samedi dernier, la fermeture, pendant plusieurs heures, de la basilique de Santa Maria Maggiore.

Au milieu des fidèles qui assistaient à la messe du matin, un homme agenouillé en face du maître autel s'est coupé la gorge avec un rasoir.

Le temple a été immédiatement évacué et fermé, pour laisser à Mgr le cardinal-vicaire le temps de le purifier et de le consacrer à nouveau.

## DERNIÈRE HEURE

Paris, 10 h. soir. — Les ministres se sont réunis hier à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

On s'est occupé des affaires courantes et des questions qui seront mises à l'ordre du jour dès la rentrée des Chambres.

M. l'amiral Peyron a communiqué à ses collègues une dépêche de l'amiral Courbet annonçant l'arrivée à Kelung du transport le *Cholon*, apportant des renforts.

11 h. — On affirme qu'il n'a jamais été question de nommer, comme le bruit en a couru, le marquis de Noailles ambassadeur au Vatican.

On ajoute que M. Jules Ferry n'a aucune raison pour remplacer le titulaire actuel qui est *persona gratissima* au Vatican et que le Vatican n'accepterait jamais un ambassadeur ayant été accrédité auprès du roi d'Italie.

Un certain nombre d'agents, appartenant à la brigade Ballerich, ont donné leur démission.

Minuit. — Le *Figaro* croit savoir que le plan de campagne du général Lewal en Chine comprend deux opérations distinctes.

Les mois de janvier, de février et de mars seraient employés à chasser les Chinois du Tonkin. Dans ce but, une première colonne, sous le commandement du général Négrier, occupera Lang-Son et Thaï-Ké. Une seconde colonne, venant de Thaï-

Facilitation de l'avenir (III)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par CONTRAS BORYS

DEUXIÈME PARTIE

## LES AMOURS DE FLORESTAN

(Suite).

Aujourd'hui, devant les ravages immenses et toujours croissants de l'alcool, nos médecins, mieux renseignés, trouveraient peut-être plus logique et plus vrai de l'intituler eau-de-mort...

Quoi qu'il en soit, c'était la vie que Fréa s'imaginait boire à longs traits avec la liqueur ardente. Entre chaque gorgée, elle se sentait rajeunir de dix ans ; ses joues flétries se teignaient de rose ; ses yeux brillaient d'un fauve éclat.

Mais, quand elle voulut se verser une seconde rasade, Etienne retint la bouteille.

— Halte-là ! dit-il. Causons d'abord. Je vous ai apporté l'eau qui fait vivre... Ser-

vice pour service. Donnez-moi, en retour, l'eau qui tue et qui ensorcelle.

— Explique-toi ! répartit la vieille en couvant le flacon d'un regard avide.

— Il y a un homme que je hais, dit Tortue, et il y a une femme dont je suis follement épris. Je veux un poison pour me débarrasser de l'un et un philtre pour me faire aimer de l'autre.

Fréa hocha la tête en silence.

— Est-ce que je réclame l'impossible ? reprit Etienne.

— Non, dit-elle ; mais, avant tout, il faut que tu interrogues Alector. Selon ses réponses, je déciderai si je puis ou non accéder à ton désir...

— Et que lui demanderai-je ?

— Ce qu'il te plaira. Pose-lui trois questions parmi celles qui te tiennent le plus à cœur. Trois, tu m'entends ? Pas une de plus, pas une de moins.

— C'est bon, je suis prêt.

— Me promets-tu de ne m'épouvanter de rien ?

— Oui.

— Et de ne pas bouger d'où tu es ?

— Je m'y engage.

— Il y va de ta vie, d'ailleurs, je t'en préviens. Et maintenant, attention ! Dès que j'aurai prononcé le mot : Parle ! tu formuleras ta première demande à voix

haute et intelligible.

Etienne, un peu inquiet, fit un signe affirmatif.

La vieille se leva.

Elle se tourna vers le coq, qui semblait pétrifié sur son perchoir et lui adressa, dans une langue inconnue, quelques paroles rauques et gutturales.

Aussitôt le coq s'anima et battit bruyamment des ailes. Un timbre invisible tinta, produisant le son pur et cristallin d'une énorme cloche de verre ; et, d'elle-même, la chandelle s'éteignit...

Tortue sentit ses cheveux se hérissier. Il avait pourtant vidé son gobelet jusqu'à la dernière goutte et l'eau-de-vie lui chauffait encore les entrailles.

Mais ces ténèbres subites, ce silence de mort, la pensée de son isolement dans une maison équivoque, au milieu d'une plaine déserte, tout le glaçait d'un indicible effroi.

Au dehors, l'ouragan s'était interrompu tout à coup. A ce calme — surnaturel selon lui — Tortue aurait préféré de beaucoup la plainte du vent, le triste bruissement de la pluie, les sourdes menaces de la foudre...

Durant quelques minutes, il ne vit et n'entendit rien d'insolite. Autour de lui, tout était noir. Soudain, un point lumineux émergea des ténèbres. Ce point, s'étendit

en traînées rapides, assez semblables aux marques que le frottement du phosphore laisse briller dans l'ombre, sur un mur. On eût dit qu'un crayon invisible dessinait en traits de feu les contours d'un être gigantesque.

Bientôt l'esquisse fut achevée. L'être mystérieux apparut, grâce aux linéaments de leur pâle qui indiquaient les lignes de son corps. C'était Fréa la sorcière ; sa taille semblait s'être accrue de façon démesurée ; deux immenses cornes de bœuf jaillissaient de son front, et ses grands yeux, immobiles, avaient une expression de souffrance désespérée.

Elle fit un pas en avant. L'étrange rayonnement qui émanait d'elle éclaira la chambre d'un reflet livide et blafard. Elle tenait une baguette d'acier ; du bout de cette baguette, elle traça sur le sol un cercle qu'elle divisa en vingt-quatre compartiments et, dans chacun d'eux, elle inscrivit une des lettres de l'alphabet, depuis A jusqu'à Z.

Les lettres, le cercle et ses divisions luisaient comme s'ils eussent été formés avec un rayon de lune.

Enfin, sur chacune des cases, Fréa posa trois grains de blé ; puis, d'une voix retentissante, elle cria par trois fois :

« Aiguille. »

guyen, s'emparera de Cao-Bang, et ira à Lac-Babé, afin de fermer tout le sud-ouest du Tonkin.

Une troisième colonne, remontant le fleuve Rouge, s'établira à Thac-Thu. Cette première opération sera terminée le 15 mars.

La seconde opération aura pour but d'entrer en Chine avec 15,000 hommes auxquels se joindront les troupes disponibles du Ké-Lung et la majeure partie de la flotte d'occuper un point favorable de la Chine. La sécurité du Tonkin serait assurée par quinze mille hommes laissés en garnison.

## MENUS PROPOS

Un des jurés de la Seine recevait hier visite d'un monsieur qui, après quelques paroles, lui présente les notes de son dossier.

Le bon juré, stupéfait, s'écrie :  
— Que diable voulez-vous que je fasse de cela ?

— Mais, réplique le quidam, que vous laissez acquiescer !

— Chez le médecin.

Le docteur à un malade qui le consulte :  
— La frayeur que vous avez eue a troublé les fonctions du cœur, et, par suite, la circulation du sang ; c'est ce qui a occasionné votre maladie...

— Et qu'est-ce que c'est ?

— C'est vingt francs, monsieur !

Le comble de l'observance du repos médical :  
— Mettre son bois à la cave le samedi de façon à ce qu'il ne travaille pas le dimanche.

## RÉUNION

DES

## Députés Sénatoriaux

À midi, le temple de Plutus réunissait une majestueuse coupole les députés sénateurs.

Le conseil et vice-consul se pressaient en face du Palais de la Bourse, il s'agissait de voter le Sénat.

Rebatel est honoré de la présidence, les pages de la Rome des Gaules le font asseoir à MM. Ferrouillat et Pierron et Cie.

Les grands docteurs de l'opportunisme ont à la science infuse, et partant de ce qu'ils échauffent leur petite propagande. Aussi ont-ils prudemment cherché à déléguer dans le centre de Lyon. Les députés s'en sont donc servis dans les moments perdus.

Le qu'a été la présidence ne se raconte mais pion n'a plus manqué les évènements. L'expression du Sénat était l'objectif principal de la réunion. Un petit duel à fleuret s'est ensuivi engagé entre M. G. et M. Brisson au sujet de l'impôt sur les

durées de trois ans pour le service militaire. Aussi été l'objet d'une entente générale. Le nouveau système de votation est proposé de par le fluxon droit et par la flanc. Cette division des voix amène la divi-

sion des groupes qui quittent précipitamment la salle.

Avec ce qui reste de résistants on propose un troisième vote par bulletins qui donne 18 voix pour la suppression du Sénat et 8 contre.

Le comité central a fait ce qu'il a pu. Tien-dra-t-il sa promesse ?

## L'ŒUVRE DES FOURNEAUX

Chaque jour qui s'écoule, depuis l'ouverture de nos fourneaux, démontre avec plus d'énergie l'utilité de cette création. Au début, on était heureux de délivrer deux à trois cents portions par jour, là où maintenant on arrive à cinq cents avec un personnel insuffisant et des locaux trop exigus. Et souvent les provisions sont épuisées bien avant l'heure réglementaire de la fermeture. Aussi pressons-nous avec activité l'installation des cinq fourneaux nouveaux qui dégageront un peu le trop-plein des premiers.

Pour répondre aux exigences de la crise, il nous faudrait aller jusqu'à quinze ou vingt ; mais cela nous est interdit, attendu que les ressources mises à notre disposition ne sont pas suffisantes, malgré la générosité de la population lyonnaise.

Nous pouvons, avec treize établissements bien entraînés, distribuer cinq cent mille portions d'ici à la fin d'avril. Or, les 30 c. que coûte chacune d'elles ne représentent pas leur prix normal. De ce chef, nous aurons une perte de 25,000 fr. au bas mot. Joignons-y les dépenses d'installation et les frais généraux et nous arriverons à 50 ou 60,000 fr. à prélever sur la souscription.

Que nos lecteurs jugent, par ces simples chiffres, combien notre souscription de cent mille francs reste au-dessous du bien que nous aurions voulu faire. Aussi, espérons-nous que sous la forme d'une tombola nous obtiendrons le supplément de ressources qui nous est indispensable.

Tous les commerçants qui ne nous ont pas apporté leur offrande y trouveront l'occasion de se joindre à nos efforts en leur donnant un caractère plus général.

Nous émettrons, comme en 1880, des séries gagnantes de vingt billets. C'est donc mille lots qui nous sont nécessaires pour vingt mille billets.

Que les bijoutiers, les fabricants de soieries, les grands et luxueux magasins d'ameublement, les négociants en nouveautés, dentelles, articles de goût, les libraires, les marchands de musique, nous réservent des échantillons de leur commerce de nature à provoquer l'achat de nos billets ; que les artistes, toujours si généreux, se montrent une fois de plus à la hauteur des circonstances ; que les commerçants en denrées de consommation nous apportent des promesses de dons utiles aux ménages et, par cette communauté de sacrifices et par cette noble émulation, nous arriverons à soulager bien des misères imméritées.

**Nota.** — Les bureaux de tabac qui veulent renouveler leur approvisionnement de bons ou en recevoir un dépôt nouveau, sont priés d'adresser exclusivement au bureau du comité de direction, quai de Retz, 3.

## A TRAVERS LYON

**Nouvelles médicales.** — M. Louis Gignoud, arrivé aux termes de ses fonctions, quitte l'Hôtel Dieu et est nommé médecin honoraire des hôpitaux.

M. Mayet passe de l'hôpital Saint-Pothin à l'Hôtel-Dieu ; M. Drivon, de l'hôpital de la Croix-Rousse à Saint-Pothin ; M. Perret, médecin des hôpitaux, entre à l'hôpital de la Croix-Rousse, où il remplace M. Drivon.

**Société philharmonique.** — Cette Société formée au 6<sup>e</sup> arrondissement donnait hier un concert dans lequel une quête, qui a produit 206 fr. 50, a été faite au profit de l'Œuvre des fourneaux de la presse. Cette somme vient d'être versée entre les mains des organisateurs.

**Filés de coton.** — Le gouvernement allemand vient d'accorder aux fabricants de soieries de Crefeld ce que nos fabricants lyonnais sollicitent depuis longtemps : l'introduction en franchise des filés de coton, anglais, sous réserve expresse qu'ils seront utilisés pour le tissage des soieries m'langées.

Cette décision est d'autant plus délicate que les filateurs allemands ont, par la même partie, le marché français. Le gouvernement allemand témoigne donc, par l'adoption de cette mesure, quelle importance il attache au développement de l'industrie des soieries.

Un savant qui s'occupe de travaux astrologiques va faire paraître un livre qui aura un certain intérêt de curiosité.

D'après les calculs de ce nouveau devin, le prince Jérôme Napoléon mourra en 1907. Le prince Victor en 1916. Le prince Guillaume en 1890. M. Grévy en 1900.

**Passage d'un torpilleur.** — On annonce qu'un torpilleur sera prochainement dirigé de Cherbourg sur Toulon par la voie des rivières et des canaux ; il passera prochainement à Lyon.

On attache certaine importance à cet essai.

**Accidents.** La nuit dernière, à deux heures du matin, on a transporté l'Hôtel-Dieu le nommé François Gonon, âgé de trente-six ans, voiturier, au service de M. Revol, domicilié à Brignais.

Le malheureux voiturier, qui était tombé accidentellement sur la route de Brignais à Givors, du véhicule qu'il conduisait, avait été relevé par d'autres voituriers les deux jambes écrasées par une des roues de sa voiture.

— On vient de découvrir, à cinq cents mètres de Cinquétral (Jura) couché dans la neige et presque mort, l'instigateur de la commune de Prémaman, le nommé Alphonse Gruet.

Il était allé dans un village voisin où il s'était attardé et, malgré la tourmente qui était épouvantable, il s'est tenu à rester chez lui.

Saisi par le froid et perdant haleine, il a été renversé par le forgeron et n'a pu se relever.

Egaré, suffoqué, le malheureux instituteur appelait au secours.

Des paysans qui se trouvaient à cheval le recueillirent et le transportèrent à son domicile où, malgré des soins empressés, il ne tarda pas à expirer.

**Incendie.** — Un incendie s'est déclaré à neuf heures du soir, au hameau de Gervé, appartenant commune de Chazelles, dans la maison du sieur Pan, propriétaire.

Le feu, qui a éclaté dans une écurie, s'est rapidement étendu à toute la maison, qui a été presque entièrement consumée, malgré

les secours apportés par les habitants de la localité.

Vers minuit, le feu était complètement éteint.

Les dégâts sont évalués à 12,000 fr.

**Arrestation de Mathieu.** — Mathieu, le célèbre malfaiteur, qui était en train de devenir légendaire dans le pays qui s'étend de Lyon à Trevoux vient d'être écroué à Marseille.

Les agents de la sûreté de cette ville arrêtaient hier, dans une buvette du cours Bel-Anc, un individu disant se nommer Robert, professeur de musique, rue des Fabres, inculpé de plusieurs arrestations nocturnes.

Cet individu fut reconnu pour être Mathieu de Trevoux, son arrestation.

Il compte à son actif vingt-neuf condamnations ; il a en le talent de s'évader de toutes les prisons où il a été enfermé et d'échapper à toutes les recherches. Tantôt il était vêtu en magicien, tantôt en rentier, parfois en gentleman.

Une fois arrivé à Marseille, il y a séjourné quelques jours dans l'intention de partir pour l'Algérie, de se faire un petit argent, il avait même la spécialité des agressions nocturnes dans les rues.

Après avoir essayé de muer, il a fini par tout avouer. M. Ramondou, chef de la sûreté, Paris, mis à la disposition du paquet, où il est l'objet d'une surveillance toute particulière.

Les habitants de Trevoux vont pouvoir dormir tranquille.

**Hôtel-Dieu.** — On a transporté hier à l'Hôtel-Dieu, un nommé Pierre Pérot, demeurant rue Palais-Grillet, 15, qui s'était fait des contusions multiples par tout le corps, et une fracture de la jambe gauche, en tombant dans la rue Déjé.

— On a également conduit à l'Hôtel-Dieu un cocher de fiacre, le nommé Pierre Bouvier, tombé de son siège à l'angle de la rue de la Barre et du quai de la Charité.

Dans cette chute, ce malheureux avait reçu de graves blessures à la tête.

**Une mystérieuse affaire.** — La police de la rue, sur l'ordre du parquet, a procédé hier à l'arrestation d'un fabricant de fleurs, dont la femme est morte au mois de mars dernier. La jeune était-elle inhumée que ce fabricant de mandait en mariage une personne avec laquelle il avait entretenu une correspondance amoureuse. A la suite de certains indices, M. Guillelot, juge d'instruction, a découvert que M. X... avait fabriqué une ordonnance en prenant la qualité de docteur et s'était fait délivrer de la teinture de colchicine, poison qui peut ainsi dire n'être pas connu. L'exhumation de Mme X... sera faite lundi.

**Grande cavalcade de bienfaisance.** — La commission d'initiative, réunie en séance le 9 janvier 1885 dans la salle de la brasserie du Chemin de fer, a nommé des sous-commissions dans chaque arrondissement.

Ces sous-commissions sont chargées de réunir dans leur arrondissement le plus d'adhérents possible à la cavalcade de bienfaisance organisée sous le patronage des autorités civiles et militaires.

La prochaine réunion aura lieu lundi 19 janvier, à huit heures du soir, dans le même local, rue de l'Hôtel de Ville, 93.

**AVIS.** — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 50 sous d'achat et la somme de QUATRE francs une police d'assurance de la société L'AVENIR des Familles, remboursable à CENT francs.

FEUILLETON DE L'AVENIR (124)

LE

## LEFRENIER

Par Henri ROCHEFORT

(Suite.)

Le marquis s'était appliqué à traîner les choses en longueur jusqu'à ce que la grâce ne pas bien entendu celle d'Aronelli la sienne, que sa fille lui accordait ces mots ruisselants d'amour :

— Écoutez, je renonce à cet homme avec toi.

À cette heure, le condamné c'était en face de l'exécuteur qui réveillait pour lui dire :

— Pour moi, est rejeté, c'est pour moi.

Le marquis fut affreux. Il se jeta aux pieds de son père, sans se laisser convaincre, et vaguement d'être pour quelque

chose dans l'embarquement précipité de Roderic.

Elle lui fit entendre si nettement qu'il lui raconta comment, au contraire, il avait mis en campagne tous ses amis, afin d'obtenir tous ces sursis dont l'opinion s'était un moment étonnée.

— Comment ! fit Yvonne prête à lui sauter au cou, tu l'intéressais donc à lui ?

— Non, répondit naïvement le marquis. Seulement, tu m'avais menacé de le suivre s'il partait. Alors, afin de te garder, je faisais tout pour l'empêcher de partir.

Cet aveu la révolta. Puisque son père n'avait jamais eu pour son héroïque Roderic un élan de pitié, elle n'aurait pas pitié de son père.

Celui-ci, la tête en feu, le cœur déchiré, voulut au moins se renseigner sur le genre de tortures qui attendaient à bord du *Basilic* sa fille, élevée dans toutes les somptosités et tous les raffinements du luxe parisien. Il se rendit de sa personne au ministère de la marine, auprès du chef de division qui l'avait aidé tant soit peu dans ses combinaisons paternelles, pour l'ajournement du transbordement du déporté.

Il trouva ce bureaucrate en possession d'une dépêche qui venait d'arriver du Brésil et portait la signature du commandant du *Rhin*.

Le marquis en prit hâtivement copie, et, sans pousser plus loin ses investigations sur le régime des passagers à bord du *Basilic*, il repartit au trot de chasse pour l'hôtel Curval, et fit irruption dans la chambre même où Yvonne, en compagnie de Louise, travaillait ardemment à ses derniers coils.

— Tu peux déboucler tes malles, lui dit-il en lui tendant la dépêche. « Lis un peu. »

Et Yvonne lut ce qui suit :

« Rade de Sainte Catherine (Brésil) »

« Santé générale satisfaisante. »

« Trois décès par suite du scorbut, parmi lesquels celui du nommé Aronelli, ex-membre du comité central. »

« Le capitaine de frégate, commandant du transport *le Rhin*, »

« X... »

— Tu me trompes ! Il n'est pas mort ! dit Yvonne en plongeant ses yeux au plus profond de ceux de son père.

— Je te le jure ! fit-il, la dépêche arrive à l'instant. Du reste, elle sera confirmée demain par les journaux.

Le sang sembla se retirer des joues d'Yvonne, puis de ses mains, puis de ses lèvres.

Elle resta un quart d'heure environ assise sur une caisse qu'elle venait de ca-

passer ; puis, brutalement, elle se précipita.

Elle n'en revint plus.

Après soixante-quinze heures d'un tour de bouillonnant, une mortelle ébullition, le médecin annonça qu'il ne restait pas de la malade tant que la maladie n'avait pas atteint le treizième jour.

Elle n'y atteignit pas. Le soir du onzième, Yvonne mourut en appelant Roderic, qui, plongé par quatre-vingts brasses de fond, un boulet au pied, dans les abîmes du grand Océan, était absolument hors d'état de lui répondre.

## CHAPITRE XXXI

ÉPILOGUE

Le buste en terre cuite de mademoiselle de Curval, signé et présenté par Birague, obtint, au Salon de 1873, un succès déconcertant. Le salonnier d'un journal catholique en termina ainsi son feuilleton :

« L'art chrétien seul peut produire de pareils chefs-d'œuvre. »

FIN

## Réunion publique

DES FOLIES-BERGÈRE

Hier, à neuf heures du matin, sous la présidence du citoyen N. Chury, avait lieu, salle des Folies-Bergère, une réunion publique des ouvriers et ouvrières sans travail, convoquée par la commission exécutive des syndicats lyonnais.

Après la constitution du bureau, le citoyen Leblanc, dans un remarquable rapport, retrace à grands traits les travaux de la commission; il accuse hautement le conseil municipal de Lyon ainsi que le ministre des finances de leurs démarches et termine en déclarant que si de nouvelles déceptions devaient atteindre les travailleurs, il ne leur resterait plus qu'à déclarer au grand jour cette résistance inexplicable, et à retirer complètement à nos édiles la confiance qui nous reste.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées. Le citoyen Paulot demande aux syndicats lyonnais de suivre l'exemple donné par ceux de Paris, qui viennent d'entrer résolument dans la voie révolutionnaire, et propose la nomination de cinq délégués chargés de porter aux travailleurs parisiens les résolutions de l'assemblée.

Le citoyen Deloche prend ensuite la parole et critique vertement l'œuvre des fournisseurs économiques. Il faut, dit-il, à l'exemple de Bonaparte, sortir de la légalité pour rentrer dans le droit et mettre en demeure les syndicats d'opter entre la politique de Ferry et celle des meurtres-de-faim.

Tous les travailleurs doivent être unanimes pour marcher à la révolution sociale.

Ces déclarations amènent une verte réplique du citoyen Guétat, secrétaire de la fédération des chambres syndicales lyonnaises.

Le citoyen Leblanc vient aussi protester contre l'accusation de modérantisme lancée contre le citoyen Deloche.

Le citoyen Serre, qui, à diverses reprises, avait demandé la parole, fait un tableau navrant des malheureux expulsés de leur domicile; enfin, pour terminer, le citoyen Bertrand propose à l'assemblée les résolutions votées par les chambres syndicales de Paris à la réunion de la salle Lévis, en tant qu'elles répondront aux besoins des travailleurs lyonnais.

La séance est levée à une heure.

## UN RÊVE

Hier j'ai rêvé !  
J'ai rêvé que je faisais partie de l'auditoire d'une réunion publique.

Le décor de la salle était sobre, mais bien éclairé.

La tenue de l'assemblée pleine de dignité.

Elle se composait de travailleurs.

L'orateur annoncé prit la parole.

« Travailleurs

« La désunion est parmi vous.

« Lorsqu'un de vous résistait au patron (souvent à propos des intérêts de ce der-

nier) est chassé, vous n'osez pas soutenir hardiment votre camarade.

« Pourquoi cet égoïsme ?

« Parce que la lutte pour l'existence résultant de l'état social actuel ainsi que de l'éducation que vous avez reçue, vous entraîne à dire tout haut « quand celui qui paie commande il faut obéir, »

« Il y en a parmi vous qui (retardataires) disent ! s'il n'y avait pas de patrons qu'est-ce que je ferais ?

« Répondez leur que si les chantiers de la Buire, au lieu d'être la propriété de quelques hommes qui se sont enrichis et qui continuent à s'enrichir de votre travail, étaient exploités par la collectivité des travailleurs, les bénéfices réalisés par la C. de l'Homme, au lieu d'aller grossir les capitaux de cette société se répartiraient entre tous ceux qui les auraient produits.

« Dites-leur qu'il en est de même pour tous les services publics, chemins de fer, gaz, eaux, tramways, téléphones, mines, etc., et que si toutes ces entreprises étaient exploitées nationalement, les bénéfices réalisés au lieu d'aller dans la poche des entrepreneurs iraient dans la caisse nationale et comme les bénéfices réalisés par l'administration des Postes et Télégraphes, réduiraient d'autant les impôts.

« Dites leur et faites leur comprendre surtout que la richesse n'est pas le produit du travail personnel, mais du travail de vous tous.

« Dites-leur que le patronat n'est que l'exploitation de l'homme par l'homme.

« Dites-leur encore que le propriétaire est la résultante de cette exploitation.

« Et dans une exclamation vibrante pleine d'enthousiasme, il s'écria.

« Travailleurs,

« Supprimons la propriété individuelle !

« Mais ne confondez jamais ceux qui vous invitent au pillage de quelques boutiques avec ceux qui après l'évolution dans les idées, veulent la Révolution dans les faits.

« Oui, unissons nos efforts pour atteindre ce but, alors, la paix et la concorde seront parmi nous »

Sur ces mots je me réveillais en sursaut et regardant autour de moi, je ne puis m'empêcher de murmurer à moitié endormi.

Si ce rêve pouvait devenir une réalité.

## ENTERREMENT CIVIL

L'enterrement civil du citoyen Hippolyte Dumas aura lieu aujourd'hui lundi, à deux heures trois quarts.

Le convoi partira du domicile mortuaire, Grand'Rue de la Guillotière, 17, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

## Tribune libre

**Chauffeurs mécaniciens.** — La Chambre syndicale invite les syndiqués à une réunion, qui aura lieu le 13 janvier, à sept heures et demie précises du soir, au café Ballardon, quai des Célestins, 2.

Le secrétaire adjoint : PARDERET.

**Souscription.** — Nous avons reçu des travailleurs du « petit entretien », gare de Vaise, pour les ouvriers sans travail, 2 fr. 20.

**Association ménagère de chauffage du centre de Lyon.** — MM. les cotisateurs sont instamment priés de se rendre au siège social, le lundi 12 janvier, à huit heures du soir.

Reunion urgente.

Tous les sociétaires peuvent assister à cette séance.

**Commission syndicale de répartition.** — Le public est informé qu'il ne sera plus fait aucune distribution des bons de fournitures aux domiciles des délégués cités dans la presse du 9 janvier, jusqu'à nouvel avis.

**Sou des écoles de Neuville.** — L'assemblée générale pour la révision des Statuts aura lieu le samedi 17 courant, à sept heures du soir, salle de l'Orphéon, à Neuville.

Le projet des Statuts demeurera déposé chez M. Bedant, débitant de tabac, il est facultatif à tous sociétaires d'en prendre connaissance.

**Union électorale des travailleurs socialistes.** — Les 21 membres de la Commission du 1<sup>er</sup> arr., nommés à la salle de la rue Diderot, samedi, 3 janvier, sont convoqués pour le mardi, 13 janvier, à neuf heures du soir, rue Bodin, 3, au 1<sup>er</sup>.

La commission des vingt-un membres, nommée à la salle de la Galté, rue Diderot, le 3 janvier, pour le premier arrondissement, est convoquée pour mardi 13 janvier, à neuf heures du soir, chez le citoyen Maret, rue Bodin, 3, au premier.

Les 21 membres de la commission du 3<sup>e</sup> arrondissement, nommés à la salle Rivoire le samedi, 27 décembre, sont convoqués pour le mardi, 13 janvier, à huit heures du soir, chez le citoyen Bonard, rue Garibaldi, 212, au 3<sup>e</sup>.

Cette semaine, il y aura deux réunions publiques :

La première, jeudi 15 janvier, à la Croix-Rousse, salle de la Perle.

La deuxième, samedi 17 janvier, à Perrache.

**Chambre syndicale des ouvriers apprêteurs réunis de la fabrique lyonnaise (huitième série).** — Les membres de la série sont convoqués à la réunion mensuelle qui aura lieu le lundi 12 janvier 1885, à huit heures et demie du soir, dans la salle ordinaire des réunions.

**Avis aux tisseurs.** — Tous les tisseurs de la 262<sup>e</sup> série qui n'ont pas perdu leurs droits de sociétaire sont invités à se réunir le lundi 12 janvier, à huit heures du soir, au café Ray, angle des rues Massena et Bugeaud.

ORDRE DU JOUR :

Liquidation de la série.

Le président : Roy.

## DEMANDE D'EMPLOI

Un homme sérieux, 40 ans, demande emploi quelconque, garçon de recettes, teneur de livres, comptable, etc. — Bonnes références. Bugnet, rue du Commerce, 36.

**Avis** Nous engageons les malades atteints de douleurs, rhumatismes, goutte, sciaticque, lumbago, maux de reins, vices et altérations du sang, à lire attentivement la lettre suivante que nous publions dans leur intérêt :

« Monsieur, depuis le mois d'octobre 1876, je souffrais de douleurs atroces dans les bras, les jambes et les reins. — J'ai consulté sept médecins sans résultat; fatigué de la vie, je préférais la mort à une souffrance pareille. Un soir en lisant le *Petit Journal*, j'ai vu sur les annonces la guérison des douleurs par le *Topique* et le *Véritable Sirope de BOCHET* iodé, de BERTRAND aîné, de Lyon. — Mon cher Monsieur, je ne saurais assez vous dire la bien que ces remèdes m'ont fait. J'ai pris douze flacons de *Sirope de BOCHET* iodé, quatre pour moi, quatre pour ma femme et quatre pour ma fille, et nous nous portons tous à merveille depuis que nous avons pris de ces remèdes. — Beaucoup de personnes m'ont demandé le traitement que j'ai suivi pour être si vite rétabli. Je le leur ai dit. — Mon prieux a été de suite chercher quatre flacons, ainsi qu'une sage-femme pour soigner mon mari, et plus de vingt autres personnes qui ont pris des *Topiques* et du *Véritable Sirope de BOCHET* iodé, et toutes ont été guéries. — BERNARD, forgeron, 28, rue d'Allemagne, à Paris. »

**NOTA.** — (Exiger sur chaque produit signature BERTRAND aîné, car il existe des imitations). Notice gratis. — Sirope, 2 fr. 50 et 5 fr.; les *Topiques*, 1 fr. 50 franco, 0 fr. 75 en sus. S'ad. ph. BERTRAND aîné, Hantzler, succ., 21, place Bellecour, Lyon.

N° 132

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

12 Janvier 1885

Ce Bon doit être détaché les jours et conservé.

Le gérant, J.-B. A. PAGES

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté

## Valeurs Ottomanes

(CONVERSION DES)

Démarches et lenteurs évitées

En s'adressant à Edouard Blée, banquier, directeur de LA BOURSE (15<sup>e</sup> année), 47, rue Le Peletier, 47, Paris.

A LOUER OU A VENDRE

à crédit

Près la gare Perrache

## UN CAFÉ

BIEN AGENCÉ

TRAVAIL POUR DEUX PERSONNES

Prix 2.500 francs incl. tout

SE PRESSER

L'ECHO de LYON

Transféré : 4, rue Mercière, au 2<sup>e</sup>

## BAR CONTINENTAL

Rue de la République, 82

Le plus beau et le plus luxueux de Lyon

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

à 50 cent.

Tout le monde voudra voir les admirables peintures de cet Etablissement qui sont dues au pinceau de Cheno et Seignemartin, deux célébrités lyonnaises.

Mme HERMANN

Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

Pâte Phosphorée

LARDET

SIGNOUX Pharmac.

place des Jacobins, 1, Lyon.

Cette Pâte détruit rapidement

Cafards, Rats

Se débarrasser des imitations. Pât. 1 fr.; demi-pât. 50 cent.

Expédition franco par poste contre mandat-poste de 3 fr.

Mme MORLETTE

SOMNAMBULE

Consultations de 10 h. à 4 h., rue Hippolyte-Flandrin, 13.

## PHOTONATURE ET HELIOCHROMIE

Procédés brevetés S. G. D. G.

EN FRANCE ET A L'ETRANGER

La Société Générale de Photonature exploitant ces deux procédés, les seuls donnant à la couleur une inaltérabilité parfaite et n'ayant à redouter aucune imitation, se recommande aux connaisseurs et amateurs du beau pour ses Portraits artistiques, Reproductions, Agrandissements, etc., etc. Cet important établissement bien situé, livre aussi de la Photographie en tous genres.

## SALONS D'EXPOSITION

Rue du Plat, 2, au premier

MAISON DU PALAIS-ROYAL (près le pont Tilsitt)

ENTRÉE LIBRE tous les jours

(DIMANCHE COMPRIS)

## CHAPELLERIE PRADE

20, Quai Saint-Antoine

10.000 Chapeaux de toutes formes, pour hommes et enfants PLUS BEAUX QUE PARTOUT AILLEURS.

3 fr. 60

Tout acheteur de deux articles aura droit à une cravate. — A l'occasion du jour de l'An, la Maison a en magasin de jolis Chapeaux feutrés pour hommes. Grand rabais.

## L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

L. VELLERUT, DIRECTEUR

**ÉPICERIE** Comptoir, Terreaux, dép. 100 g log., loc. 500 fr., rec. 40 fr. prix 700 fr., occ.

**BOUCHERIE** Brotteaux, loc. 240 fr., b. rec. p. j. 80 fr., pr. 1.000 Pressé.

**SALON DE COIFFURE** Guillotière, sin bien agencé log., b. bénéf. loc. 650 fr. p. 1000 fr.

## M O D E S

Gros et Détail

Mme GLENN

87, Grande-Côte, 87

SPECIALITÉ POUR DEUX

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

## LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGERIE — L.

Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.